

Comment lire les fiches pays ?

La fiche pays est recueil d'indicateurs de l'éducation permettant d'avoir une vue à la fois synthétique et holistique de la situation de l'éducation dans le qu'elle présente. Les indicateurs présentées dans les fiches pays ont été choisies en tenant compte de leur pertinence dans l'appréciation de l'Etat des systèmes éducatifs (contraintes contextuelles et financières, paramètres de politique éducative, résultat) et de la disponibilité de statistiques fiables pour les renseigner. Une fiche pays est composée de trois pages. La première page (appelé page « profil pays ») présente les principaux indicateurs de l'éducation. La seconde page (pyramide d'ensemble) présente sous la forme de pyramides les indicateurs de scolarisation pour l'année la plus récente pour laquelle on dispose de données et pour l'année la plus proche de 2000 pour laquelle on dispose de données. La troisième page (pyramide iniquités) présente, également sous forme de pyramides, les indicateurs de scolarisation déclinés d'abord selon le sexe puis selon le quintile de niveau de vie. Pour cette dernière déclinaison seuls les quintiles extrêmes (premier et cinquième quintile) sont présentés.

Les profils pays

Les profils pays synthétisent l'état des lieux des systèmes éducatifs, en fournissant la valeur des indicateurs les plus importants et en comparant ces valeurs aux moyennes et aux valeurs extrêmes (minimum et maximum) observées en Afrique subsaharienne. Ces profils contiennent i) **les indicateurs relatifs aux principaux objectifs de l'EPT**, ii) **les indicateurs relatifs au contexte démographique et économique**, iii) **des indicateurs de résultats et de politiques éducatives** et iv) **les indicateurs financiers calculés pour l'ensemble du secteur de l'éducation**.

Les indicateurs scolaires proviennent essentiellement soit des rapports d'analyses sectorielles (RESEN) soit de calculs faits à partir des données de l'ISU. Les données démographiques utilisées sont soit les dernières estimations de la Division de la population des Nations Unies (révision 2012) soit les données nationales corrigées lors des exercices RESEN. Les indicateurs financiers proviennent, pour leur part, de plusieurs sources (Banque mondiale, Fonds monétaire international, analyses sectorielles, missions dans les pays). Cependant, il n'y a pas pour tous les pays une homogénéité dans la date des données présentées, le choix ayant été fait de présenter pour chaque indicateur la donnée de l'année la plus récente (année qui peut être différente pour les indicateurs scolaires et indicateurs financiers). Ceci constitue une limite, mais cet inconvénient est mineur dans la mesure où les changements des indicateurs financiers d'une année à l'autre sont souvent relativement faibles. La liste des indicateurs présentés dans les profils est détaillée ci-dessous : elle donne pour chaque indicateur son interprétation.

Les indicateurs relatifs aux objectifs de l'EPT

Parmi les six objectifs de l'EPT, on ne dispose d'une mesure récente et comparable entre les pays que pour quatre d'entre eux : les objectifs 1, 2, 4 et 5.

Taux d'achèvement du primaire : Rapport entre le nombre de nouveaux entrants (les non-redoublants) en dernière année d'études et le nombre d'enfants ayant l'âge officiel pour y être inscrits, exprimé en pourcentage. Par exemple, dans les pays pour lesquels le cycle primaire a une durée de 6 ans, cet indicateur est le taux d'accès en 6^{ème} année d'études, et se calcule comme suit :

$$\text{Taux d'achèvement du primaire} = \frac{\text{Non-redoublants en 6ème année}}{\text{Population ayant l'âge officiel de la 6ème année}}$$

Indice de parité filles-garçons (parité) : Rapport entre le taux brut de scolarisation des filles et le taux brut de scolarisation des garçons au niveau primaire mettant au numérateur le TBS du sexe défavorisé.

$$\text{Indice de parité} = \frac{\text{minimum(TBS filles, TBS garçons)}}{\text{maximum(TBS Filles, TBS garçons)}}$$

L'indice varie entre 0 situation d'inégalité parfaite (un seul sexe est scolarisé) 1 situation de parité parfaite (la proportion de filles scolarisées est égale à la proportion de garçons scolarisés).

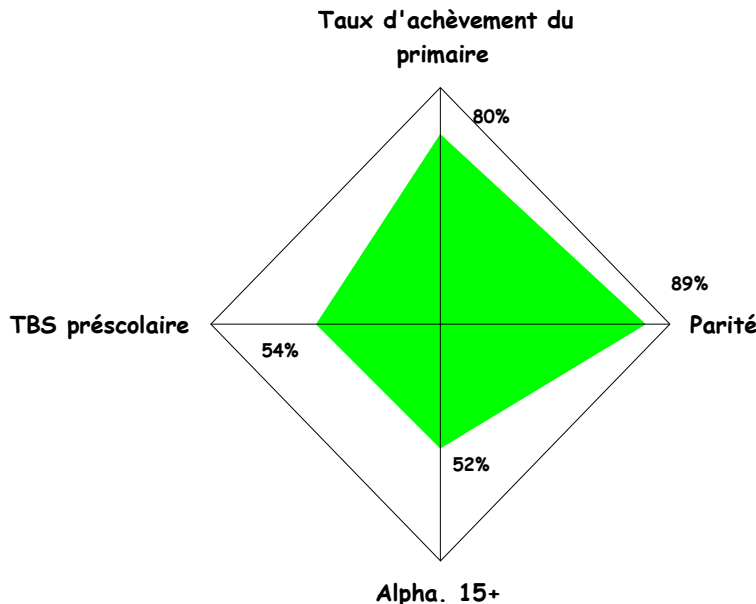
Taux d'alphabétisation 15 + : Proportion de personnes sachant lire et écrire dans une langue quelconque dans l'ensemble de la population âgée de 15 ans et plus, exprimé en pourcentage.

Taux brut de scolarisation dans le pré-primaire (TBS préscolaire) : Nombre d'élèves scolarisés dans le pré-primaire, exprimé en pourcentage de la population du groupe d'âge officiel qui correspond au niveau d'enseignement. Il se calcule ainsi :

$$\text{TBS} = \frac{\text{Nombre d'élèves du préscolaire}}{\text{Population ayant l'âge officiel du préscolaire}}$$

Losange EPT

Le losange EPT montre, dans un même graphique, la position du pays par rapport aux quatre objectifs de l'EPT décrits ci-dessus. Sa taille donne une représentation visuelle de la situation actuelle et de l'effort à fournir pour atteindre ces objectifs.

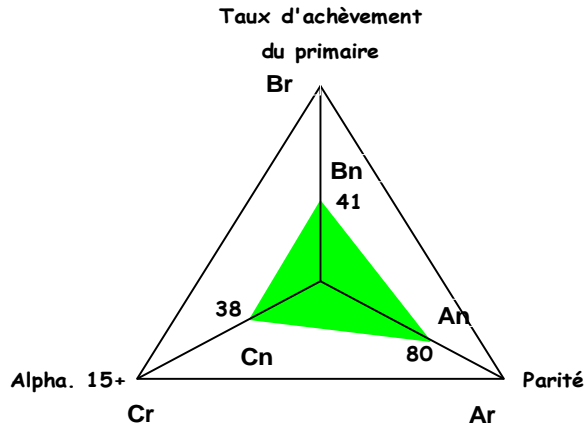


Indice africain de développement EPT (IAD/EPT)

L'IAD/EPT résume, en un seul chiffre, la position du pays par rapport à trois des objectifs de l'EPT, à savoir la scolarisation primaire universelle, la parité filles-garçons et l'alphabétisation des 15 ans et plus. Ces trois

indicateurs représentés sur un diagramme à trois axes forment le triangle EPT. L'ID/EPT est le rapport de l'aire du triangle EPT à celle du triangle de référence obtenu lorsque les trois indicateurs prennent simultanément la valeur de 100%.

Encadré 1 : Calcul de l'indice africain de développement EPT



Appelons A_r (parité), B_r (taux d'achèvement du primaire) et C_r (alphabétisation des 15 ans et +) les sommets du triangle équilatéral de référence, et A_n , B_n et C_n les sommets du triangle national. En considérant le centre du triangle comme l'origine d'un repère orthonormé, il est possible de déterminer les coordonnées des points et d'en déduire les surfaces des deux triangles :

$$A_r(100 \frac{\sqrt{3}}{2} ; -50), B_r(0 ; 100), C_r(-100 \frac{\sqrt{3}}{2} ; -50)$$

$$A_n(a \frac{\sqrt{3}}{2} ; -a/2), B_n(0 ; b), C_n(-c \frac{\sqrt{3}}{2} ; -c/2)$$

- a = Indice de parité filles/garçons du TBS
- b = Taux d'achèvement du primaire
- c = Taux d'alphabétisation des 15 ans et +

La longueur d'un côté du triangle équilatéral de référence est égale à $100\sqrt{3}$. Celles du triangle national sont données par :

$$r_n = \sqrt{a^2 + ab + b^2}, S_n = \sqrt{b^2 + bc + c^2}, }_n = \sqrt{c^2 + ca + a^2}$$

La surface d'un triangle quelconque est donnée par :

$$S_{NP} = \frac{1}{2} \sqrt{p(p-r)(p-s)(p-t)}$$

où P est le demi-périmètre et r, s, t, les longueurs des trois côtés.

Notons respectivement S_r et S_n les surfaces du triangle de référence et du triangle national. L'indice de développement EPT (IDE) est :

$$IDE = S_n / S_r$$

S_r a une valeur constante dans le temps, indépendante des indicateurs nationaux et égale à $7500\sqrt{3} = 12990$.

Dans notre exemple,

$$r_n = \sqrt{80^2 + 80 \times 41 + 41^2} = 106,6 \quad S_n = \sqrt{41^2 + 41 \times 38 + 38^2} = 68,4$$
$$\text{et } \} _n = \sqrt{38^2 + 38 \times 80 + 80^2} = 104,3$$

Le demi-périmètre $P = (r_n + S_n + \} _n) / 2 = (106,6 + 68,4 + 104,3) / 2 = 139,7$

On a donc $S_n = (139,7(139,7 - 106,6)(139,7 - 68,4)(139,7 - 104,3))^{1/2} = 3411$

$$\text{Indice de développement EPT} = 100 \times 3411 / 1290 = 26,3$$

Dans leur construction, le taux d'alphabétisation des adultes ainsi que l'indice de parité des sexes ne peuvent excéder 100% contrairement au taux d'achèvement du primaire qui peut lui dépasser la valeur de 100%. En pratique lorsque le taux d'achèvement dépasse 100%, sa valeur est remplacée par 100 dans le calcul de l'IAD/EPT.

Les indicateurs relatifs au contexte démographique et macro-économique

Produit intérieur brut (PIB) par habitant : Produit intérieur brut du pays divisé par sa population totale, exprimé en dollars des Etats-Unis

Pourcentage de la population d'âge scolaire (primaire) : Proportion de la population ayant l'âge théorique de fréquenter le cycle primaire.

Prévalence VIH/sida (15-49 ans) : Proportion de personnes âgées de 15 à 49 ans vivant avec le VIH/sida, exprimé en pourcentage.

IDH (classement) : Classement du pays sur la base de l'indice du développement humain.

Les indicateurs de résultats et de politiques éducatives

Profil de scolarisation : Représentation graphique des taux d'accès par année d'étude. Dans la fiche pays, seules les années initiales et terminales pour chaque niveau d'enseignement sont présentées. En abscisse sont reportées les différentes années d'études et en ordonnée, le taux brut d'accès. Le taux brut d'accès pour une année d'étude donnée est le rapport entre les nouveaux inscrits dans cette année d'étude (non redoublants) et la population ayant l'âge théorique de fréquenter ladite année d'étude.

Le premier point de chaque niveau d'enseignement est connu comme le Taux d'accès à ce niveau alors que le dernier point est connu comme le taux d'achèvement du niveau considéré.

Les paramètres de politique éducative

Rapport élèves-enseignant (ou rapport élèves-maître, REM) : Rapport entre l'effectif des élèves dans l'enseignement public et le nombre d'enseignants de l'enseignement public. Il est calculé par niveau d'enseignement et représente le nombre moyen d'élèves par enseignant.

Salaire moyen des enseignants du public (en unités de PIB par tête) : Pour un niveau d'enseignement donné c'est le rapport entre le salaire moyen des enseignants de l'enseignement public (rapport entre la masse salariale totale des enseignants de l'enseignement public et le nombre d'enseignants de l'enseignement public) et le PIB par habitant.

Pourcentage des dépenses hors salaires des enseignants : Pour un niveau d'enseignement donné, rapport entre les dépenses courantes hors salaires des enseignants et l'ensemble des dépenses courantes dudit niveau.

Pourcentage de redoublants : Pour un niveau d'enseignement donné, nombre de redoublants sur l'effectif total des élèves dudit niveau.

Pourcentage d'élèves dans le privé : Rapport entre le nombre d'élèves scolarisés dans les établissements scolaires qui ne relèvent pas de la gestion de l'Etat et le nombre total des élèves, exprimé en pourcentage.

Les indicateurs financiers sectoriels (à gauche de la page)

Mobilisation des ressources domestiques

Ressources publiques internes en pourcentage du PIB : Rapport entre l'ensemble des revenus de l'Etat hors dons et le produit intérieur brut, exprimé en pourcentage.

Pourcentage de l'éducation dans les dépenses publiques courantes : Rapport entre l'ensemble des dépenses courantes consacrées à l'éducation et l'ensemble des dépenses courantes publiques.

Répartition du budget éducation

Répartition du budget éducation : Pour un niveau d'enseignement donné, dépenses courantes publiques dudit niveau sur l'ensemble des dépenses publiques courantes d'éducation.

Coût par élève du public en pourcentage du PIB par habitant par niveau d'enseignement : Dépenses publiques courantes annuelles d'un cycle rapportées au nombre d'élèves scolarisés dans les structures publiques de ce cycle, exprimées en pourcentage du PIB par habitant.

Les pyramides éducatives

Les pyramides éducatives décrivent, par pays et de façon schématisée, l'accès et participation à chaque niveau d'enseignement ainsi que les flux d'élèves qui transite d'un niveau à un autre. Les indicateurs ont été calculés principalement soit à l'aide des informations disponibles dans les rapports d'analyses sectorielles (RESEN) soit à l'aide des données brutes de l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU). Les indicateurs contenus dans les pyramides éducatives sont décrits ci-après.

Un niveau d'enseignement est représenté par un trapèze dont (grande) base représente le taux brut d'accès audit niveau et la petite base, le taux d'achèvement. Les longueurs des bases sont proportionnelles à la valeur des indicateurs qu'elles représentent. Lorsque la valeur d'un indicateur dépasse 100%, il est représenté par un trait dont la longueur est proportionnelle à 100% (longueur maximal).

La transition entre les différents niveaux d'enseignement est représentée par des flèches de tailles proportionnelles à la valeur des taux de transition transversaux correspondants.

Taux d'accès en première année et taux d'accès en dernière année (par cycle d'enseignement)

Ces taux se calculent en rapportant l'effectif des non-redoublants en première et en dernière année de chaque cycle aux populations en âge d'atteindre chacune de ces classes. Par exemple, pour un 1^{er} cycle du secondaire dont la durée est de 4 ans et dont l'âge d'entrée est de 12 ans :

$$\text{Taux d'accès en première année du 1^{er} cycle du secondaire} = \frac{\text{Non-redoublants}_{\text{classe1}}}{\text{Population}_{12\text{ans}}}$$

$$\text{Taux d'accès en dernière année du 1^{er} cycle du secondaire} = \frac{\text{Non-redoublants}_{\text{classe4}}}{\text{Population}_{15\text{ans}}}$$

Taux de transition transversal

Dans les pyramides, ce taux est calculé de façon transversale en rapportant, pour une année donnée, le taux d'accès en première année d'un cycle au taux d'accès en dernière année du cycle précédent. Pour mesurer la transition entre le primaire et le secondaire en 2010, par exemple, on utilise :

$$\text{Taux de transition (transversal)}_{\text{prim/sec1}} = \frac{\text{Taux d'accès en première année du secondaire}_{2010}}{\text{Taux d'accès en dernière année du primaire}_{2010}}$$

Cet indicateur est une approximation du taux de transition effectif, calculé pour la même année en rapportant le nombre de non-redoublants en première année du 1^{er} cycle du secondaire au nombre de non-redoublants en dernière année du primaire de l'année précédente.

Taux brut de scolarisation par niveau d'enseignement (TBS)

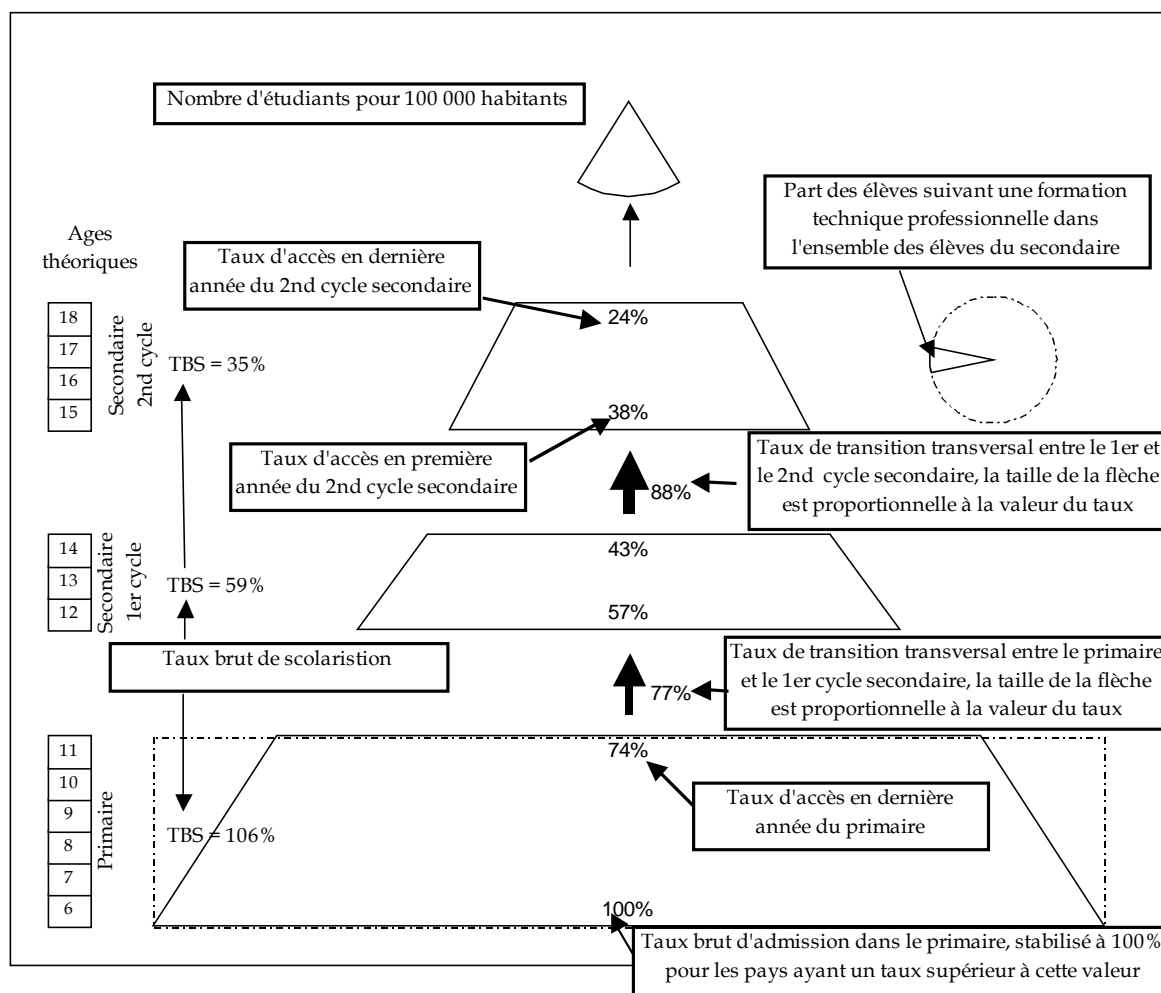
Il s'agit du nombre d'élèves scolarisés dans le niveau, exprimé en pourcentage de la population du groupe d'âge officiel correspondant. Pour le cycle primaire par exemple, il se calcule ainsi :

$$\text{TBS} = \frac{\text{Nombre d'élèves du primaire}}{\text{Population ayant l'âge officiel du primaire}}$$

% de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels

Ce pourcentage correspond à l'effectif des élèves suivant un enseignement ou une formation technique ou professionnelle rapporté à l'effectif total des élèves du secondaire (général + technique).

Lire les pyramides pays



Les **pyramides « iniquité »** sont construit selon le même principe à la différence près que :

i) Un niveau d'éducation est représenté par l'adjonction de deux trapèzes rectangles. Les trapèzes de gauche présentent les indicateurs de scolarisation pour les garçons dans la pyramide « genre » et pour les enfants issus des ménages du quintile le plus riche dans la pyramide « quintile de niveau de vie ». Les trapèzes de droite représentent les indicateurs pour les filles et pour les enfants du quintile le plus pauvre. Dans le cas où il n'y a pas d'iniquités selon le genre (respectivement selon le niveau de richesse) la pyramide « genre » (respectivement la pyramide « quintile de niveau de vie ») présente un axe de symétrie. Elle est asymétrique lorsqu'il y a une disparité de genre. L'asymétrie est d'autant plus prononcée que la disparité sera forte.

ii) Concernant la pyramide « quintile de niveau de vie », ce sont les probabilités d'accès qui sont utilisées au lieu des taux bruts d'accès. La probabilité d'accès à une année d'étude peut être approchée par la proportion d'individus d'une cohorte qui accèdent (un jour ou l'autre) à ce niveau d'enseignement. Elle ne peut excéder 100%.